

Cap-aux-Meules, le 12 juin 2013

Lettre d'opinion présentée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles de la Madeleine.

Présentation

La Chambre de commerce des Îles de la Madeleine veille principalement à favoriser et à valoriser le développement et la croissance économique de ses membres. Nous croyons que tout projet de développement économique mérite une évaluation juste et objective qui tient compte des notions fondamentales du développement durable.

L'exploitation responsable de nos ressources naturelles, incluant les hydrocarbures, nous permettrait collectivement de développer notre autonomie. En intégrant une stratégie d'indépendance énergétique à cette opportunité de croissance, nous pourrions diminuer notre empreinte écologique tout en favorisant le développement socioéconomique de notre communauté.

Exposé général

Aux Îles comme ailleurs, que ce soit les commerces ou encore les particuliers, tout un chacun utilise quotidiennement les produits et les sous-produits provenant de l'exploitation gazière et pétrolière. Pouvons-nous croire utopiquement utiliser tous ces produits sans nous intéresser à leur production ?

Notre intérêt face à la production d'hydrocarbures n'est pas gage d'un développement à outrance. Nous sommes plutôt motivés par une opportunité collective à considérer et à débattre du projet de façon constructive en tenant compte de nos valeurs environnementales, sociales et économiques.

À cette étape-ci, il est tout à fait légitime de faire valoir nos craintes et inquiétudes face aux dangers éventuels du développement pétrolier et gazier sur nos nappes phréatiques, une richesse vitale que nous devons protéger. Il est d'autant plus important d'agir en communauté responsable, capable d'analyser objectivement nos opportunités de développement génératrices de richesse collective.

À ce jour, de nombreux projets industriels ou commerciaux issus de domaines non exploités semblent difficilement réalisables. Les raisons sont souvent d'ordre législatif et en lien avec les différentes instances gouvernementales. À cela s'ajoute aussi l'inacceptation sociale, qui devient

un obstacle majeur au développement des Îles. Rappelons que notre économie repose depuis longtemps sur deux industries prédominantes que sont la pêche et le tourisme. Il faut reconnaître la fragilité de ces deux secteurs, notamment en raison de leur grande dépendance à l'égard des apports gouvernementaux. Favoriser des mesures qui permettent le développement industriel et commercial de notre archipel devrait donc être un concept de premier plan. À nous par la suite d'en déterminer les règles en imposant des normes à la fois strictes et réalistes.

La Chambre de commerce des Îles de la Madeleine souhaite aujourd'hui démontrer son appui envers des projets de développement local, et ce dans chaque domaines commerciaux et industriels, incluant l'industrie pétrolière et gazière. Même si ces industries semblent à première vue peu compatibles avec notre milieu, une cohabitation est à tout le moins envisageable. Nous sommes très conscient que plusieurs défis économiques s'annonce dans un futur proche et nous considérons donc que chaque projet ou idée de développement qui possède un potentiel de création d'emploi et d'augmentation de notre richesse collective, se doit d'être envisagé sous tous ses aspects afin de le rendre viable et prospère.

Conclusion

En terminant, il serait faux de prétendre que la Chambre de commerce des Îles de la Madeleine n'a pas à cœur la protection inconditionnelle de son milieu naturel. C'est pourquoi nous sommes très favorables aux projets qui permettraient de diminuer la consommation des hydrocarbures. Cependant, d'un point de vue réaliste, il sera difficile de substituer complètement les hydrocarbures dans un avenir rapproché, puisque la transition vers les énergies vertes constitue un travail de longue durée.

Donc, en produisant nous-même d'une façon responsable et concertée ces sources d'énergie toujours essentielles, nous gagnerons beaucoup en indépendance énergétique tout en donnant un essor considérable à notre développement commercial et industriel. Nous pourrons dès lors consacrer davantage de ressources et de temps à accélérer le processus de transition vers les énergies plus vertes.

CHAMBRE DE COMMERCE DES ILES-DE-LA-MADELEINE

735, chemin Principal
Édifice Fernand Cyr, Bureau #103
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1G8

Tél : (418) 986-4111
Fax : (418) 986-4112

info@ccim.qc.ca